

chine est de la langue française et qui ne lui a pas permis de prendre connaissance de la lettre que vous avez été chargé de lui remettre. Le gouvernement du roi n'a pas cru en conséquence devoir s'y arrêter et S. M. a agréé les présents qui lui ont été offerts.

La mort de l'empereur Gia-long est un incident malheureux qui paraît avoir rendu votre position moins favorable ; mais j'espère que cet effet n'aura point été de longue durée. Je ne doute pas que votre expérience et votre habileté ne vous aient promptement mis à même de vous concilier la faveur du nouveau souverain et que vous ne vous soyez ainsi trouvé en état de poursuivre avec succès la négociation qui vous est confiée. La permission que ce prince s'est empressé de donner à quelques Français de s'établir dans ses États semble à cet égard d'un augure favorable pour l'avenir. D'ailleurs les demandes que nous formons sont d'une nature si modérée qu'il vous aura probablement été facile, aussitôt que vous aurez eu trouvé la possibilité de traiter de semblables affaires, de détruire dans l'esprit de l'empereur toute incertitude sur la pureté de nos intentions et de le convaincre que les relations que nous cherchons à établir avec son pays ne peuvent qu'être également utiles aux deux peuples et qu'il est de son intérêt comme du nôtre de les voir prospérer. Dans le cas où l'expérience qu'il en a faite ne lui aurait pas suffisamment démontré les inconvénients des spéculations commerciales auxquelles il paraît disposé à se livrer pour son propre compte, vous ne devriez pas manquer de lui présenter toutes les considérations qui doivent le porter à y renoncer. Du reste, il ne me paraît nécessaire d'apporter aucun changement aux instructions que vous avez reçues